

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous n'avons pas de nouvelles aujourd'hui ; ajou-
tons que, selon toutes les probabilités, nous n'en
aurons pas davantage avant quatre ou cinq jours.
Il est bien entendu que nous parlons des nouvelles
de Naples. Tout se prépare pour l'invasion du ter-
ritoire napolitain. Garibaldi organise ses forces et
soigne les derniers détails. De son côté, le roi Fran-
çois II et le gouvernement constitutionnel s'apprê-
tent à la plus énergique résistance.

Le drame joué par Garibaldi approche de sa plus
terrible péripétie, et préoccupe au plus haut degré
l'attention publique. Des à présent les nouvelles de
détails n'ont plus qu'un médiocre intérêt, et il sem-
ble d'ailleurs qu'on s'accorde à laisser reposer les fils
télégraphiques pour attendre dans le calme profond
qui précède l'orage et deviner où va tomber la fou-
dre.

Les feuilles allemandes à leur tour démentent l'ex-
istence de la fameuse note comminatoire du cabinet
de Vienne. La *Gazette de Cologne* dit que le bruit
qui a couru à ce sujet est sans aucun fondement. La
Börsenhalle, d'après des renseignements positifs, af-
firme que cette prétendue note est une pure inven-
tion.

La chambre des communes s'est émue de l'appel
public inséré dans le *Times* par le colonel Style,
aide-de-camp de Garibaldi, invitant les volontaires à
se rendre au plus tôt dans les rangs du dictateur.
M. Hennessey, membre des communes, n'admet
pas qu'une pareille propagande puisse avoir lieu sans
que le gouvernement s'en préoccupe au point de vue
de la violation des droits internationaux.

Après une réflexion heureuse de M. Shelley, qui
compare les enrôlements faits pour le service du
gouvernement romain, en Irlande, au recrutement
des volontaires pour Garibaldi, lord Palmerston
prend la parole.

Le noble lord répond que le gouvernement ignore
absolument ce qui se passe.

Il est clair que si des soldats anglais quittent leur
service pour aller combattre dans l'armée de Gari-

baldi, ce serait là un cas de désertion justiciable de
la loi ; mais, ajoute le ministre avec infiniment d'es-
prit et de tact, de même que les Irlandais disaient
qu'ils partaient pour Rome afin de travailler aux
chemins de fer, de même les volontaires du dictateur
peuvent prétendre qu'ils voyagent en gentlemen,
pour leur agrément et pour contempler les magnifi-
cences de l'Etna en feu.

En somme, le gouvernement ne sait rien de ces
enrôlements, et s'il apprend quelque chose, il appli-
quera très-impartialement la loi. — A. Esparbié.
(*Le Pays*.)

L'assassinat du prince Danilo aurait, dit-on,
pour motif l'opposition du prince au parti belliqueux
qui veut l'indépendance du Monténégro. L'on croit
que ce meurtre pourra avoir des conséquences sé-
rieuses. Une grande agitation règne déjà dans
le Monténégro et l'on s'attend à de nouvelles colli-
sions entre les Monténégrins et les Turcs. — Havas.

Il résulterait positivement des renseignements
transmis au *Courier du Dimanche* par son corres-
pondant de Berlin :

« 1^o Que l'Autriche n'a adressé aucune communi-
cation comminatoire au Piémont ; 2^o Que le cabinet
de Vienne n'a envoyé aux puissances européennes
concernant l'Italie aucune nouvelle dépêche cir-
culaire ; 3^o Que le point le plus important et le seul
sur lequel l'empereur d'Autriche et le prince ré-
gent soient tombés d'accord à Troplitz, c'est sur les
possessions autrichiennes en Italie ; 4^o Que la Prusse,
et avec elle l'Allemagne entière, ont commis la dé-
plorable erreur de reconnaître que la domination
de l'Autriche sur la Vénétie et la conservation à cette
puissance du quadrilatère étaient indispensables à
la sécurité de l'Allemagne même ; 5^o Que la Prusse
a porté confidentiellement à la connaissance des
cours allemands le résultat de l'entrevue de Tro-
plitz ; 6^o Que le cabinet de Vienne a enfin adressé
sur le même sujet deux dépêches circulaires, l'une
confidentielle et respirant une confiance extrême
dans les événements ultérieurs, l'autre beaucoup
plus réservée, infiniment timide et modeste. La

première a été placée sous les yeux des gouverne-
ment de la Confédération germanique, la seconde
a été communiquée aux puissances européennes. »

DEUX-SICILES.

Une correspondance de la *Nazione* du 11 porte ce
qui suit :

Pianelli est à la tête de 20,000 hommes. 20,000
hommes forment une deuxième ligne entre Naples et
la Calabre. Les désertions sont très-nombreuses ; on
en compte 730 dans le 13^e de ligne. Le génie dispose
les matériaux pour les barricades. Les personnes
qui habitent *El Vomero* ont été invitées à quitter
leurs villas.

Voici d'autres détails fournis par l'*Opinione* :

Des dépêches privées de Naples du 14 donnent
des détails sur le décret de l'état de siège, en s'ap-
puyant sur la menace de l'invasion étrangère. Toutes
les réunions sont prohibées ; les comités électoraux
sont dissous. Reste à voir si le gouvernement osera
désarmer la garde nationale, ou si celle-ci rendra
les armes. Le ministère a déclaré que, le péril ces-
sant, les franchises constitutionnelles seront rétab-
lies. Mais si le gouvernement ne craignait qu'un
débarquement des volontaires de Garibaldi, pour-
quoi a-t-il proclamé l'état de siège ?

L'état de siège prouve que le gouvernement re-
doute aussi un mouvement intérieur ; il prouve,
en outre, que le ministère ne croit pas la lutte
restreinte dans les limites de la constitution, mais
bien que cette lutte a pris le caractère de lutte de
principe. Le comte d'Aquila était suspect aux yeux
de la cour de vouloir se faire un parti et d'aspirer
à une lieutenance générale. Il a été exilé. On dit
qu'il se rend en Angleterre ou au Brésil.

On écrit de Messine (sans date) au *Morning-Post*,
du 17 août :

Hier au soir, à une revue de la garde nationale,
Garibaldi a fait l'allocution suivante :

« Soldats,

» Jusqu'à ce jour le gouvernement a été provi-
soire, mais bientôt il deviendra définitif et étroite-

FEUILLETON

LE MARCHÉ DE LA SAINT-JEAN.

(Suite.)

IV.

Un dernier roulement rassembla les recrues. Rangés sur
deux lignes, la tête basse ; la poitrine oppressée, les
pauvres jeunes gens ne ressemblaient guère aux conscrits
insouciant et joyeux des départs ordinaires. Pas de chan-
sons pour régler la cadence de la marche, et point de
ces propos délibérés qui trompent sur les fatigues et la
durée du chemin. Presque toutes les mains libres tenaient
d'autres mains, celles des parents, des amis, des mères,
qui prolongeaient leurs adieux en suivant le détachement
commandé par le sergent.

Pour se dérober aux manifestations importunes dont
la grande route, après la place, continuait à être le
théâtre, le sous-officier se préoccupa de son volontaire.
Il dirigea son regard dans toutes les directions, mais en
vain, le remplaçant de Cyprien ne paraissait pas.

— Mon luron s'attarde, se dit le sergent ; s'il ne se
dépêche, il ne nous rejoindra qu'à la grande halte. C'est
égal, murmura-t-il en ramenant son regard sur le
détachement qui s'avancait la tête basse, il faut qu'il

ait une vocation militaire d'un beau calibre pour s'en-
rôler à présent, car n'y a plus grand-chose de bon
à gagner sous l'uniforme. Le bon temps est passé. Au
revoir les conquêtes et les conquérants ; il s'agit de se
garder à carreau.... Ah ! j'aperçois mon engagé qui dé-
bouche par les blés ! Tiens, il n'est pas seul... on se dit
adieu de la main. Voilà le pavillon parlementaire au vent :
un mouchoir blanc !

Quelques minutes après, Tiburce prenait son rang
parmi les conscrits.

Il avait la paupière rouge et l'œil humide. Il donna un
dernier coup-d'œil à la forme féminine qui paraissait
dans les champs, et au village dont le clocher ardoisé
s'enfonçait derrière les lignes verdoyantes de l'horizon.

V.

Le dernier adieu du jeune homme s'adressait à cette
jeune fille que l'excellent prêtre estimait si fort, tout en
proclamant l'impossibilité de voir s'accomplir la secrète
pensée de son confident.

En effet, Marthe l'orpheline, comme on appelait celle
qu'aimait Tiburce, était dans une de ces situations qui
eussent fait reculer de moins ambitieux que M. Dugenes.

Abandonnée dès sa naissance par des parents restés
inconnus, dans une pauvre famille de Fouchères, Marthe
avait été recueillie plus tard par M^{me} Dugenes.

Elle avait grandi aux côtés de Tiburce, et l'amitié qui

unissait les deux enfants n'avait fait que s'accroître à me-
sure que se succédaient les années.

Sans une mort prématurée qui avait enlevé M^{me} Duge-
nest à son mari, dont elle savait tempérer les rigueurs,
et à son fils, trop jeune encore pour apprécier l'étendue
de sa perte, il est certain que les deux jeunes gens n'eu-
ssent pas été exposés aux périlleuses conséquences d'une
semblable situation.

M. Dugenes, qui aimait vivement sa femme, malgré sa
dureté et sa violence, se laissait entraîner sans frein et
sans guide sur le chemin que son orgueil semait de va-
niteuses espérances. Tout entier à ses idées, il ne se
préoccupait guère de la position anormale faite à son fils et
à l'orpheline. Il avait compris seulement que, pour tirer
tout le parti possible du marchepied que lui offrait sa for-
tune, il fallait donner à Tiburce une brillante éducation.
Rien ne fut épargné, et le jeune homme, nature réfléchie
et pieuse, répondit pleinement aux espérances secrètes
de son père. Instruit, pourvu de talents d'agrément, il
avait toutes les qualités qu'exigent le monde et les affaires.
Mais il était modeste, timide et ne redoutait rien
plus que le bruit et la dissipation. Ses livres, ses crayons,
son violon, lui fournissaient les délassements dont il en-
treprenait les détails d'administration dont son père l'a-
vait chargé.

Quant à l'orpheline, elle avait été élevée dans cette
condition intermédiaire que le sentiment définit encore

ment uni à celui du « roi honnête homme. » Je vais bientôt quitter la Sicile pour accomplir d'autres missions. C'est avec regret que je vous quitte et c'est du fond du cœur que je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi.

« Je vous engage à continuer vos armements et vous supplie de rester unis pour conserver la liberté que vous avez conquise. Armez-vous donc pour chasser de votre patrie bien-aimée, de l'Italie, l'étranger qui l'a asservie sous le joug. La France emploie tous les efforts de ses agents diplomatiques pour empêcher la formation d'une Italie unie et compacte, mais la voix de la France n'est plus écoutée nulle part. Quant à moi, je sais au juste sa valeur. »

Turin, le 18 août. — Des dépêches de Gènes du 18, donnant des nouvelles de Naples, rapportent un bruit d'après lequel le général Cosenz, ayant avec lui 4,000 hommes, aurait quitté Taormina et se serait dirigé sur le continent. — Havas.

ÉVÉNEMENTS DE SYRIE.

Des lettres d'Alexandrie (Egypte), en date du 6 août, nous apprennent que S. A. Saïd pacha avait offert aux chrétiens réfugiés avec leurs familles des concessions de terre, pour le cas où ils voudraient s'établir en Egypte. Ce prince continue à leur donner des secours nombreux. La frégate mixte la *Zénobie* avait mouillé sur rade, la veille, venant de Jaffa, et ayant à bord le commandant de la division navale, M. le capitaine de vaisseau de La Roncière le Noury, qui s'était rendu à Jérusalem, chargé, dit-on, d'une mission spéciale.

L'Union franc-comtoise publie une cinquième lettre de R. P. Rousseau; elle est ainsi conçue :

« Saïda, 1^{er} août 1860. — Je reviens sur le massacre des chrétiens à Damas. Il est beaucoup plus considérable que je ne vous l'avais annoncé dans ma dernière lettre. Je vous écrivais d'après les premières nouvelles, et comme ce massacre a duré plusieurs jours, le nombre des victimes a augmenté, ainsi que les excès barbares que les musulmans ont commis contre les chrétiens.

« Le pacha, quelques jours avant le soulèvement, avait fait publier par toute la ville que personne n'avait rien à craindre, qu'on pouvait vaquer à ses affaires, et que s'il se produisait quelque trouble, il saurait châtier les turbulents.

« Les faits n'ont pas tardé à démentir ces belles promesses.

« C'était le samedi 7 juillet que le pacha avait répondu de la tranquillité publique. Dès le lendemain, des croix ont été étendues sur le sol dans toutes les rues par où des chrétiens devaient passer, pour les leur faire fouler aux pieds. Les musulmans en ont pendu aussi au cou des chiens pour tourner en ridicule notre religion et pour exciter leur fanatisme. Ils ont promené dans toute la ville trois chrétiens les plus notables, au cou de chacun lesquels ils avaient pendu une grande croix de fer blanc, en vomissant contre Jésus-Christ et sa religion les plus affreux blasphèmes.

« Quelques jours après ont commencé le pillage et l'incendie. Le feu a été mis aux quatre coins du quartier chrétien, et le 11 a eu lieu le massacre qui

a duré quatre jours. Six mille chrétiens au moins ont perdu la vie, parmi lesquels quarante prêtres, huit religieux franciscains et trois évêques. Si le carnage n'a pas été plus grand, ou plutôt s'il est resté des chrétiens à Damas, ils sont redevables de la vie à Abd-el-Kader et à ses soldats. Abd-el-Kader a à son service quelques centaines d'Algériens. Il les a envoyés dans tous les quartiers de la ville où il y avait des chrétiens cachés, pour les amener chez lui. Il a sauvé aussi la vie à un grand nombre de chrétiens des villages voisins et à la plupart des chrétiens qui avaient échappé aux massacres d'Asbaïa et de Rachaïa.

« Les sœurs de la Charité, les lazaristes, tous les consuls, n'ont trouvé d'autre lieu de sûreté que le palais d'Abd-el-Kader. Les franciscains se sont barricadés dans leur convent; les barricades ont été détruites et les pauvres franciscains massacrés.

« Sept cents chrétiens s'étaient cachés sur la voûte de l'église des Maronites. Le feu a été mis au toit de l'église; ils ont tous été consumés par les flammes.

« Damas compte plus de cent cinquante mille habitants, parmi lesquels cent vingt-cinq mille musulmans environ. La ville est toute construite en bois. Lorsque le feu a éclaté dans le quartier des chrétiens, plus de soixante-dix mille étrangers étaient déjà accourus pour piller. C'étaient des Turcs, des musulmans, des Métualis, des Kurdes, des Druses et des Bédouins. Des richesses incalculables ont été enlevées aux chrétiens par les musulmans de la ville, les soldats du gouvernement et tous les étrangers qui étaient venus pour avoir part à ces dépouilles.

« Je crois vous avoir déjà annoncé que le consul de Hollande a été tué, celui d'Amérique blessé, et que toutes les chancelleries ont été brûlées, excepté celles d'Angleterre et de France. On se préparait à brûler celle de France, mais Abd-el-Kader a dit aux Turcs : « Si vous la brûlez, je brûlerai votre ville; » et on l'a laissé intacte sous le poids de cette menace.

« Nulle part on ne s'était encore porté contre les chrétiens à des excès aussi révoltants qu'à Damas. La crainte des tourments qu'on leur faisait endurer en a fait apostasier plusieurs. Soixante-dix se sont déclarés turcs. Aussitôt on les a circoncis et massacrés lorsqu'on a vu que c'était la crainte qui les avait fait apostasier. Un jeune homme de quatorze ans a eu plus de courage. Deux ou trois Turcs lui ont dit : « Fais-toi musulman, ou nous te coupons la tête. — Coupez moi la tête si vous voulez, leur a répondu le jeune homme, mais je reste chrétien. » A l'instant, ces barbares lui abattirent la tête à coups de sabre.

« Jamais les Turcs n'avaient montré autant de fureur pour outrager les femmes chrétiennes. C'est dans les rues, sur les places publiques et en plein jour, qu'ils commettaient ces abominations sur les femmes et les filles de toutes les conditions. Un nombre considérable d'entre elles ont été emmenées par les Druses et les Bédouins du désert; d'autres ont été retenues par les Turcs.

« Le Pacha de Damas, pour cacher son hypocrisie, a fait semblant de vouloir repousser le peuple amenté. Il a fait tirer sur le peuple, mais il avait fait charger les armes avec de la poudre seulement, et personne n'a été blessé.

« Les chrétiens qui s'étaient réfugiés chez Abd-el-Kader se rendent à Beyrouth chaque jour, par bandes de deux ou trois cents, escortés par des soldats.

« La misère est universelle parmi les chrétiens. Le tabac et la soie, qui sont toute la richesse du pays, manquent totalement cette année. Le tabac n'a pas été emplanté; la soie a été perdue ou enlevée par les Druses. Les campagnes ont été pillées, les troupeaux volés, trois cent vingt-cinq villages et six villes ont été incendiés. Les ouvriers ne trouvent plus d'ouvrage. Beaucoup de petits marchands, dans les villes, vivaient de leur commerce; actuellement, ils meurent de faim. Il y a des personnes qui vendent jusqu'à leur dernier vêtement pour avoir du pain.

« Depuis quinze jours les Druses ne font plus de massacres considérables, mais ils ne laissent pas de tuer et de dépouiller en particulier tous les chrétiens qu'ils rencontrent. Aussi, personne n'ose encore sortir. Voilà deux mois passés que nous sommes enfermés dans la ville. L'agglomération des personnes qui s'y trouvent a occasionné des maladies qui ont enlevé beaucoup de monde, surtout les enfants.

« Outre le bâtiment français qui stationne dans le port de Saïda pour la sûreté des chrétiens, nous avons été visités par d'autres bâtiments français et anglais tous les deux ou trois jours. Il n'a paru aucun bâtiment des autres nations. Il n'y avait qu'un bâtiment russe à Beyrouth; il a disparu au moment où la prétendue paix dont je vous ai parlé a été faite entre les chrétiens et les Druses.

« On annonce à l'instant que six mille soldats français vont arriver ces jours-ci. Cette nouvelle nous rend la vie. Tous les chrétiens sont dans la joie. Ils semblent en ce moment oublier leur misère, tant ils sont contents de se voir délivrés de la crainte d'être, d'un jour à l'autre, massacrés par les infidèles.

« Le P. ROUSSEAU,
« Missionnaire apostolique, S. J. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur, à l'occasion de la fête du 15 août, a daigné, sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, et par décision du 25 juillet, accorder des grâces, des remises ou des commutations de peine à sept cent soixante-dix-sept condamnés détenus aux colonies pénitentiaires, au bagne, dans les maisons centrales et dans les autres prisons, qui s'étaient fait remarquer par leur bonne conduite au lieu de leur détention.

Sa Majesté a daigné, en outre, par une autre décision, rendue le 12 août, sur la proposition du garde des sceaux, faire éprouver les effets de sa clémence à cent trente-cinq individus condamnés à diverses peines, pour crimes, délits ou contraventions.

— On écrit de Madrid que, d'après des dépêches télégraphiques, on annonçait que l'Empereur Napoléon, à son retour de son excursion en Algérie, se présenterait dans le port de Barcelone précisément le 20 septembre et qu'il n'y débarquerait que quatre heures, afin de saluer la reine d'Espagne.

mieux que les mots, quand il s'agit de ses inconvénients: ni subalterne, ni demoiselle, au-dessus de la domesticité, au-dessous de la parenté, Marthe éprouvait toutes les déceptions qui résultent des situations fausses. Elle sentait parfois le malaise inhérent à sa position quand elle se prenait à réfléchir.

Les étrangers ne manquaient jamais de la prendre pour la fille de la maison. Ces méprises engendraient des explications, des questions et des étonnements, au milieu desquels M. Dugenest ne manquait jamais de placer la liste de ses bienfaits pour recevoir le tribut de gratitude de l'orpheline et les félicitations des questionneurs.

Quoique très-reconnaissante, Marthe souffrait de passer à l'état de témoignage perpétuel de la générosité de M. Dugenest; les mêmes questions, toujours renouvelées et uniformément suivies des mêmes réponses, la constituaient à l'état de problème posé pour occuper les loisirs des curieux. L'inconnu de sa naissance fournissait un fonds commun de commentaires qui ne brillaient pas par la charité. Le plus souvent l'abandon dont elle avait été l'objet donnait lieu à des hypothèses injurieuses pour les parents inconnus qui l'avaient déposée dans une pauvre cabane, en négligeant de lui laisser même un nom.

Sans bien comprendre pourquoi, Marthe ne pouvait se résigner à entendre les reproches adressés à cette famille dont elle ne savait absolument rien. Le thème de M. Dugenest, invariablement blessant pour les auteurs

de ses jours, était pour elle une source de chagrins, et bien souvent des larmes versées secrètement attestaient les souffrances de cette âme délicate.

Les inférieurs généralement grossiers auxquels elle avait mission de commander lui faisaient quelquefois payer cher l'autorité qu'on lui avait déléguée. Par demi-mots, par un ricanement, par un geste, lorsqu'elle avait à faire respecter ses ordres ou à se faire obéir, les valets lui faisaient comprendre qu'ils ne la considéraient que comme une égale élevée par un acte de volonté du maître au-dessus de la domesticité. Elle avait entendu malgré elle les réflexions brutales que, dans la liberté et le cynisme de leurs commentaires, ses subordonnés se permettaient en particulier.

Il est vrai que ces incidents ne constituaient que des accidents dans la vie quotidienne. Simple, douce, bonne, charitable et indulgente, Marthe était aimée de tous ceux qui voulaient se donner la peine de l'apprécier. Elle tempérait la dureté de M. Dugenest, adoucissait l'expression et les actes de sa sévérité en rehaussant le prix de ses concessions ou de ses libéralités. Elle déployait d'ailleurs une activité, un zèle et une intelligence incomparables dans les rôles de maîtresse de maison, que la loi des circonstances lui avait fait abandonner.

Les occupations vulgaires, quoique nombreuses qui lui étaient échues, n'avaient pas suffi à cet esprit intelligent, tourmenté d'un instinct de supériorité qui se manifestait

en tout. Dans ses rares loisirs, elle étudiait avec ardeur, devinant plutôt qu'elle n'apprenait. Le bon prêtre, qui avait observé et bientôt apprécié l'orpheline, était devenu son premier instituteur, son conseiller et son guide. Lorsque les vacances du collège, et plus tard celles de l'école de droit, ramenaient Tiburce au domaine de la Rochelle, le jeune homme se faisait un plaisir et un jeu de se prêter aux penchants studieux de la compagne de son enfance. C'est ainsi que sans dérober un instant aux occupations et aux devoirs journaliers, Marthe s'était placée au-dessus de la plupart des jeunes filles, ses supérieures en condition.

M. Dugenest, qui ne connaissait qu'une partie des mérites de l'orpheline, avait mis son savoir et ses aptitudes à profit. La correspondance, les écritures lui étaient échues, à la grande satisfaction de Tiburce qui trouvait ainsi plus de temps à dépenser selon ses goûts.

On comprendra d'autant mieux la double influence que Marthe exerçait sur l'esprit du jeune homme par l'affection d'enfance et par l'intelligence, lorsque nous aurons ajouté quelques mots de son extérieur.

Svelte, gracieuse, belle comme on l'est avec des traits réguliers, de grands yeux expressifs, une chevelure onduoyante et soyeuse, et des dents blanches comme du lait, Marthe avait dans la démarche une chasteté et une distinction qui expliquaient parfaitement les méprises des visiteurs.

(La suite au prochain numéro.)

— M. Charles Bridaut, auteur pour les paroles de la scène exécutée au théâtre Déjazet sous le titre *France et Savoie*, a reçu de Sa Majesté l'Empereur une médaille d'argent. M. Frédéric Barbier, auteur de la musique, a été honoré de la même distinction.

— Nous remarquons dans les colonnes d'un journal belge l'annonce suivante qui, par sa forme poétique attire l'attention :

« Un homme instruit, qui se trouve sans place,
Cherche un emploi qui soit à l'étranger ;
Il est actif, probe, de bonne race ;
Il sait l'allemand et veut bien voyager.
Si quelqu'Anglais voulait, à son service,
Le faire entrer pour guider ses enfants,
Il les tiendrait loin des sentiers du vice
Et tâcherait de soigner leurs talents.
Latin, français, calcul, belle écriture,
Histoire et style entrent dans ses leçons ;
Géographie, enfin littérature,
Charment le temps qu'il consacre aux garçons.
On peut, franco, s'adresser à Bruxelles,
A Monsieur K., dans la rue du Pepin,
Numéro 6, sa demeure actuelle,
Où chaque jour on le trouve au matin. »

CHRONIQUE LOCALE.

VILLE DE SAUMUR.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Electeurs inscrits. 2,842
Nombre de votants. 999
Nombre de voix nécessaires pour être élu 711

MM. Leroux 947 voix.
Lecoy 871
Louvet 786
Duterme 783
Bruas 764
Bucaille 761
Henri Delavaud 745
Courty 742
Gustave de Fos 731
Bineau 729
Chedeau 724
Girard 722

Tous ces candidats sont élus membres du conseil municipal.

Voici maintenant les noms des candidats qui n'ont pas obtenu le quart des suffrages des électeurs inscrits, et dont l'élection est renvoyée à samedi et à dimanche prochains.

MM. Lambert aîné 691 voix.
Paul Mayaud 676
Arrault 666
Charles Gauron 666
Besson 653
Boutet-Bruneau 643
Ch. Ratouis 616
Thiffoine-Mercereau 551
Pellé 474
Georget 457
Chudeau 477
Bory 467
Labiche 463
Félix Bonnemère 339
Abellard 323
Léon Moricet 322
Le Blaye 309
Pichon 291
Paul Ratouis 265
Picherit-Château 250
J. Rottier 245
Gauron-Lambert 187
Moguet 187
Juchault 183
Piette 165
Millocheau 128

Nous sommes autorisé à dire que l'administration municipale propose, comme candidats, les quinze personnes dont les noms suivent, pour l'élection qui est remise à samedi et à dimanche prochains.

MM. Lambert aîné.
Paul Mayaud.
Arrault, juge de paix.
Charles Gauron.
Besson-Morin.
Boutet-Bruneau.
Charles Ratouis.
Thiffoine-Mercereau.
Pellé.
Georget.
Chudeau fils.

Bory.
Labiche.
Bonnemère-Desmé.
Léon Moricet.

VILLE DE SAUMUR.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

2^e TOUR DE SCRUTIN

Les samedi 25 et dimanche 26 août 1860.

AVIS ADMINISTRATIF.

Douze candidats seulement ayant réuni les 18 et 19 de ce mois (1^{er} tour de scrutin) la majorité nécessaire pour être élus, c'est-à-dire le nombre de voix égal au quart de celui des électeurs inscrits, un second tour de scrutin aura lieu les samedi 25 et dimanche 26 août pour l'élection des quinze autres membres.

A ce second tour, la majorité relative sera seule nécessaire pour la validité de l'élection. En conséquence, seront proclamés membres du Conseil municipal les quinze candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Le scrutin reste divisé en deux sections comprenant :

La première, les électeurs appartenant au canton Sud ; elle a son siège à l'Hôtel-de-Ville ;

La seconde, les électeurs des cantons Nord-Ouest et Nord-Est (quartiers des Ponts et de la Croix-Verte) ; elle a son siège au foyer du Théâtre.

Le scrutin sera ouvert, savoir : le samedi 25 août, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir ; et le lendemain dimanche 26, depuis 7 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Il ne sera pas délivré de nouvelles cartes électorales, les électeurs seront admis à voter sur la présentation de leurs anciennes cartes.

Hôtel-de-Ville, le 21 août 1860.

Le maire, LOUVET.

La distribution solennelle des prix a eu lieu hier aux élèves de l'École mutuelle, dans le local du Collège. M. Louvet présidait la séance, et l'on remarquait autour de lui M. le Sous-Préfet, MM. les adjoints et un nombre considérable de parents et d'amis.

Après un morceau de musique instrumentale, exécuté avec beaucoup d'habileté par les élèves de l'École, sous la direction du sous-maître de l'établissement, M. Louvet a pris la parole. Il était heureux d'apporter trois bonnes nouvelles, qui ont été accueillies avec autant de bonheur par les enfants que par les parents.

M. Louvet a proclamé les noms des jeunes Gaillard, Charles, et Robin, Ludovic, qui viennent d'être admis, à la suite de brillants examens, à l'École normale primaire d'Angers. Puis il a annoncé à M. Greffin, 1^{er} maître-adjoint, que le conseil départemental venait de lui accorder un prix en récompense de son zèle et de son application. Enfin, M. le Maire a félicité M. Choyer de la médaille que lui a décernée Son Exc. le ministre de l'instruction publique, prix bien justement mérité pour son excellente direction.

Aussitôt après, a commencé la distribution des prix. Nous ferons connaître les noms des lauréats au prochain numéro.

Les élèves qui ont été formés dans les établissements d'instruction de notre ville ont obtenu partout cette année de brillants résultats. On vient de citer MM. Charles Gaillard et Ludovic Robin admis à l'École normale d'Angers ; nous nous faisons un plaisir de rappeler qu'un ancien élève du Collège de Saumur, M. Edouard Joly, a obtenu un grand concours de Paris un accessit de version latine.

Un décret impérial nomme M. Louvet, président, M. Bucher de Chauvigné, vice-président, et M. Segris, secrétaire du Conseil général de Maine-et-Loire.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

Audiences de vacations de 1860.

1^{re} audience, 3 septembre ; 2^e, 17 septembre ; 3^e, 1^{er} octobre ; 4^e, 15 octobre ; 5^e, 29 octobre.

Le greffier du tribunal, Th. BUSSON.

L'assemblée de Varennes-sous-Montsoreau, dite de Saint-Louis, aura lieu, cette année, le dimanche 26 août.

La foire, qui se tient chaque année dans cette commune le premier mercredi de septembre, aura lieu le 5 de ce même mois.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Une dépêche nous assure que le 17 le général Garibaldi était encore à Cagliari (Sardaigne), et que là il réunissait les volontaires et prenait les dispositions les plus actives pour le débarquement qu'il se propose d'effectuer avant le 25 sur un point du littoral napolitain.

A Naples, l'armée manifestait toujours son dévouement à la cause royale ; seulement les officiers supérieurs insistaient vivement auprès du roi pour qu'il restât parmi eux et à leur tête, au lieu de se retirer à Gaète, comme les débris de la camarilla le lui conseillaient.

Le 15, le général de division marquis de Beaufort d'Hautpoul, commandant le corps expéditionnaire de Syrie, est arrivé à Beyrouth. (Le Pays.)

Le Times publie la dépêche suivante :

« Constantinople, 11 août. — Des avis de Damas, en date du 5 août, annoncent que Fuad pacha a fait cerner le Liban et a menacé de mettre tout à feu et à sang si les cheiks druses ne se rendaient pas en deux jours. Vingt de ces chefs sont déjà pris, et huit cents arrestations importantes ont été faites.

On a retrouvé des objets pillés pour la valeur de mille charges de chameaux.

Le Sultan s'est rendu à la Porte jeudi et a adressé à ses ministres un discours dans lequel il a exprimé la résolution de punir les coupables sévèrement, de réduire le nombre des sinécures et d'opérer des économies.

La maison de banque A. SERRE se charge, moyennant une simple commission de 1 franc par obligation, des souscriptions, versements successifs on libération immédiate, retrait de titres de l'emprunt en 287,618 obligations de la ville de Paris. Envoi d'ordres et d'argent à M. A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, Paris. (396)

M^{lle} BERGAULT a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, que la rentrée de ses classes est fixée au 27 août. (394)

Marché de Saumur du 18 Août.

Froment (hec. de 77 k.) 20 81	Huile de lin 48 —
2 ^e qualité, de 74 k. 20 —	Paille hors barrière 40 36
Seigle 42 30	Foin id. 34 94
Orge 43 20	Luzeine (les 750 k.) 34 60
Avoine (entrée) 9 75	Graine de trèfle — —
Fèves 42 —	— de luzeine. — —
Pois blancs 36 —	— de colza 30 —
— rouges 32 —	— de lin 28 —
Cire jaune (50 kil) 200 —	Amandes en coques — —
Huile de noix ordin. 30 —	(l'hectolitre) — —
— de chenevis. 48 —	— cassées (30 k.) — —

COURS DES VINS (1).

BLANCS.

Coteaux de Saumur 1 ^{re} qualité 143 à »
Id. 2 ^e id. 130 à »
Ordinaires, environs de Saumur, 1 ^{re} id. 90 à »
Id. 2 ^e id. 73 à »
Saint-Léger et environs 1 ^{re} id. 85 à »
Id. 2 ^e id. 73 à »
Le Puy-Notre-Dame et environs 1 ^{re} id. 73 à »
Id. 2 ^e id. 70 à »
La Vienne 60 à 65

ROUGES.

Souzay et environs 100 à —
Champigny, 1838 1 ^{re} qualité 243 à »
Id. 2 ^e id. 193 à »
Id. 1839 1 ^{re} id. 193 à »
Id. 2 ^e id. 125 à »
Varrains, 1838 153 à 133
Id. 1839 90 à 125
Bourgueil, 1838 1 ^{re} qualité 153 à »
Id. 2 ^e id. 133 à »
Id. 1839 1 ^{re} id. 145 à »
Id. 2 ^e id. 110 à »
Restigny 100 à 110
Chinon, 1838 1 ^{re} qualité 123 à »
Id. 2 ^e id. 115 à »
Id. 1839 1 ^{re} id. 100 à »
Id. 2 ^e id. 90 à »

(1) Prix du commerce.

BOURSE DU 18 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 05
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 97 95.

BOURSE DU 20 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 00.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 85.

P. GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE GUÉGNON.

Les créanciers de la faillite du sieur Honoré Guégnon, boucher à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le lundi 27 août courant, à 8 heures du matin.

Le Greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (401)

Etude de M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé.

A VENDRE UNE CLOSERIE,

Située au Sauvageau, commune de Vivy,

D'une contenance d'environ 7 hectares 50 ares, en plusieurs parcelles. Cette closierie peut facilement être vendue en détail.

S'adresser audit M^e LOISELEUR.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE JOLIE MAISON de campagne,

commune et bourg du Coudray, à 8 kilomètres de Saumur, et une

FERME ET SES DÉPENDANCES

Avec 1 hectare 72 ares de bois; 4 hectares 62 ares 23 centiares de pré, et 36 hectares de terre et vigne.

S'adresser, pour traiter et prendre des renseignements, à M^e DUTERRE, notaire à Saumur, et à M. DE VALLOIS, propriétaire, rue du Petit-Thouars, à Saumur. (403)

A CÉDER

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE, dans une petite ville très-commerçante du département de la Vienne.

S'adresser à M^e GRASSIN-DELYLE notaire à Poitiers. (352)

VENTE MOBILIÈRE,

En la demeure de M. GAULLIER, à Mauet, commune de Distré.

Le 2 septembre 1860, à midi précis, Par le ministère de M^e LEROUX, notaire,

Il sera vendu, à l'adjudication, divers meubles et objets mobiliers appartenant à M. Gaullier, et consistant en:

Bois de lit, tables, chaises, glaces dans leurs parquets, pelles, pincettes, chenets, livres de science, d'histoire et autres.

Fûts vides, cuiviers, pompes pour l'enchère et autres, vrille à barrer les fûts.

Tables et treteaux pour les vendanges, divers objets en fer; échelles, fleurs en pots, arrosoirs et outils de jardinage.

Il sera perçu 5 centimes par franc en sus des enchères. (398)

Chien perdu.

Il a été perdu, le 19 août, à Fontevrault, un chien demi-épagneul, poil blanc avec taches orange, répondant au nom de Fido.

Prière d'en donner connaissance à M. BRUAS, à Saumur, levée d'enceinte. Il y aura récompense.

La plaque du collier porte, en lettres manuscrites peu apparentes, le nom de M. Bruas. (304)

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

Un homme de 46 ans, bien valide et bien connu par ses bons antécédents, et ayant travaillé dans plusieurs bureaux d'administration militaire, etc., désire trouver un emploi quelconque dans un bureau ou chez un commerçant.

S'adresser à M. DUTERTRE, cordonnier, rue Saint-Nicolas. (377)

AVIS.

La Maison de Banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvre des comptes courants, avec chèques, à 4 p. %. Les avances sur titres sont faites au taux de la Banque de France, avec 1 f. 25 c. de commission par mille francs prêtés. Négociations de titres aux conditions officielles. Envoi immédiat des sommes. (368)

A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. Pissor, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à Bauge, chez M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. — PRIX DU POT: 3 FR.

LES

CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT.

Paris 6 f. 50 c.
Départem. 7 50
Etranger, port en sus.

LE JOURNAL des

Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Etranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLIGAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

52 numéros par an. — Paris, 6 fr. — Départements, 8 fr.

5, rue Coq-Héron, 5,

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE

Une science ou un art ne s'acquiert que par le travail.

Le travail dépend de l'énergie de la volonté.

Vouloir, c'est pouvoir.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAGET LUPICIN

Paraît le Samedi chez tous les Libraires.

La science est la source du bien-être et de la prospérité.

Les hommes ne diffèrent entre eux que par l'éducation

La misère est fille de l'ignorance.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

Le but de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE est de mettre à la portée de tous, par un bon marché exceptionnel et à l'aide de méthodes nouvelles, qui abrègent considérablement le temps des études, la connaissance des langues anciennes et modernes, des sciences exactes et des sciences d'observation, des arts utiles et des arts d'agrément. Son enseignement encyclopédique et complet répond aux aspirations de notre époque, avide de savoir et de connaître.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE s'adresse à la fois aux pères et aux mères de famille, auxquels il facilite, en l'agrandissant, la tâche de l'instruction de leurs enfants; aux instituteurs et institutrices, qui l'accueilleront comme un auxiliaire bienvenu dans la continuation et l'extension de leurs études; aux adultes qui voudront acquérir par eux-mêmes cette instruction que leur position sociale ne leur a pas permise; aux élèves de nos lycées et de nos écoles, pour compléter, par des aperçus nouveaux, l'enseignement du programme universitaire; à tout homme d'intelligence enfin qui veut sérieusement s'instruire, ou aider au développement intellectuel de

ses semblables.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie les Grands Hommes du peuple, par Ernest BARRAND, Gustave BONNIN, etc., série de biographies des plus intéressantes, qui a commencé par Franklin, Dupuytren, les deux Brunel, Georges Stephenson, et qui continuera par Bernard de Palissy, l'émailleur; Jacquard, l'inventeur du métier à tisser; Jacques Laffitti, le banquier; Papin, le créateur de la machine à vapeur; Arago, le savant; Duguay-Trouin, le marin; Broussais, le systématisateur; Laennec, l'Hippocrate moderne; Montyon, le bienfaiteur; Béranger, le poète; Fourier, l'utopiste; l'abbé de l'Épée, le révélateur des sourds-muets; Swedenborg, l'illuminé; Paracelse, l'alchimiste; Jeanne-d'Arc, sauveur de la France; Hame, le spirite; Jeanne-Hachette, l'intépide; Joe Smith, fondateur des Mormons; Roger Bacon, l'inventeur de la poudre à canon; Descartes, le philosophe; Grétry, le musicien, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie des cours de langue anglaise, allemande, latine, française, d'après

une méthode nouvelle, simplifiée. En moins d'un an, le lecteur peut écrire et parler ces diverses langues. Plus tard, il donnera le grec, l'italien, l'espagnol, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de musique, remarquable par la concision, la clarté et la netteté des préceptes. M. A. Jeannin, son auteur, n'oublie aucune des notions qui se rattachent à cet art admirable.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie, sur un nouveau plan, un traité d'arithmétique, d'après la méthode d'invention qui consiste à suivre l'ordre logique des idées, en vertu duquel les mathématiques ont été créées par l'homme. Il est dû M. Victor BLANDIN, qui continuera les sciences exactes par la géométrie, l'algèbre, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de tenue de livres, par M. J. SCHEIDER, science indispensable pour conserver et acquérir la fortune.

Un grand nombre d'articles bibliographiques, signés par MM. JOUFFROY, Auguste PAGET, Ed. MARAUX, donnent de la variété au journal.

S'adresser au bureau de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE, rue Coq-Héron, 5.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,